

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du 08 avril 2024
au siège 34 Grand 'Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE, le HUIT du mois d'AVRIL à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 27 mars 2024.

Présents : Madame LAMARQUE et Messieurs BOLTZ, CORRADI, FAVIER, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MULLER, MUNIER, ROVIERO et SCHWEIZER.

Absente excusée : Madame VANNI

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et BOURDY et Mmes LIEBGOTT et SALIOU.

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

DB 2024-30- Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE) - Convention avec la Région Grand Est – Avenant n° 2

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de signer l'avenant n° 2 à la convention signée avec la Région Grand Est pour le déploiement du programme « SARE » (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique) ayant pour principal objet d'adopter le plan de financement prévisionnel du programme sur 4 ans, à savoir un budget prévisionnel de 60 000,18 € répartis comme suit :

o Part CEE (Certificats d'Economies d'Energie) :	30 000,09 €
o Part Régionale (0,15 € par habitant) :	8 092,95 €
o Part CCPOM :	21 907,14 €

- Et AUTORISE le Président à signer cet avenant.

DB 2024-31- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – Volet « Copropriétés en difficulté » - Attribution d'une subvention à la copropriété sise à ROMBAS, 11-13 rue Saint Exupéry

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que Monsieur FOURNIER, Maire de Rombas, n'a pas participé au vote de ce point,

- DÉCIDE d'accorder une subvention de 10 932 € à la copropriété sise 11-13 rue Saint Exupéry à Rombas pour la réalisation des travaux de réfection de la toiture avec isolation et des interphones, dans le cadre du volet « Copropriétés en difficulté » de l'OPAH.

DB 2024-32- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, pour un montant total de 8 626 €.

DB 2024-33 Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de la Campagne d'isolation thermique, pour un montant total de 2 200 €.

DB 2024-34 Opération Ravalement de façades - Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention à un particulier, dans le cadre de l'opération du Ravalement de Façade, pour un montant total de 1000 €.

DB 2024-35 Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une délégation de service public pour la collecte des déchets ménagers et assimilés et l'exploitation des déchèteries communautaires – Avenant de fin de mission

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de passer un avenant de fin de mission au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une délégation de service public pour la collecte des déchets ménagers et assimilés et l'exploitation des déchèteries communautaires, passé avec le Bureau d'Étude ESPELIA – 80 rue Taltbout – 75009 PARIS,
- Et AUTORISE le Président à signer cet avenant.

DB 2024-36 Mise en place d'une subvention pour l'achat de composteurs

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE la mise en place d'une subvention pour l'achat de composteurs pour les habitants du territoire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle,
- FIXE le montant de cette subvention à 50 % du prix d'achat TTC, plafonnée à 75 €,
- Et ADOPTE le règlement d'attribution.

DB 2024-37 Développement de la pratique cyclable – Aide à l'acquisition de vélos – Versement de l'aide

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos, pour un montant total de 350 €.

DB 2024-38 Programme France Services - Demande de subvention 2024

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de solliciter, de la part de l'État, l'attribution de subventions au titre du « FNADT » (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) et du « FNS » (Fonds National France Service) pour le fonctionnement 2024 de « France Services Orne Moselle »,
- AUTORISE le Président à signer tous les documents y afférents,
- Et PREND ACTE de la communication du rapport d'activités 2023 de « France Services Orne Moselle ».

DB 2024-39 Transition Ecologique et Energétique – Fonds de concours pour le développement de la plantation d'arbres en ville - Attribution

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité, étant précisé que Monsieur MULLER n'a pas participé au vote de ce point,

- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, d'un montant de 6 378,28 € HT, à la ville de Marange-Silvange, pour son projet de plantations d'arbres dans différents quartiers de la ville, dans le cadre du Fonds de concours pour le développement de la plantation d'arbres en ville,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h10.



Le Président,

Lionel FOURNIER